

MAIRIE DE MARCHASTEL
DEPARTEMENT : LOZERE
ARRONDISSEMENT : Mende
CANTON : Aumont-Aubrac

Nombre	
de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

N°2/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24/01/2022

OBJET : Complément d'achat de pierres

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-quatre janvier à 16 heures 00 , le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : Roger BRUN, Valérie CHAYLA, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Josyane PAGES

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Nicolas PERRET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire, éric Malherbe, rappelle au Conseil Municipal que la commune a déjà acheté un lot de pierre de construction à Mr OSTY au Monnet (antrenas), les voisins de Mr OSTY, Mr et Mme MONTEIRO sont aussi vendeur de pierres d'une ruine voisine.

La commune propose d'acheter un lot de pierres pour faire un complément pour l'aménagement du village de Rieurtort d'Aubrac, le montant maximum serait de 3000 € TTC.

La commune achèterait les pierres sur la même base que les pierres achetées à Mr OSTY, soit 400 € TTC le camion (camion de Mr Yves BRUN, TP utilisé avec Mr OSTY)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité
le Conseil Municipal

PROPOSE D'acheter le complément pierres pour l'aménagement du village de Rieurtort d'Aubrac.

AUTORISE Monsieur à signer tout document nécessaire.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Fait à MARCHASTEL le 24/01/2022

Le Maire

